

SDAGE

COMMISSION GÉOGRAPHIQUE AUTOMNE 2019

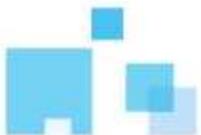


Commission géographique
Durance - Littoral PACA
2 décembre 2019
AUBAGNE



Déroulé de la matinée

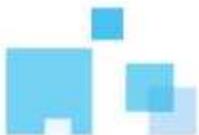
1. Situation du bassin Rhône-Méditerranée et du territoire Durance- Littoral PACA
2. Enjeux du SDAGE 2022-2027 et grands axes d'évolution
3. Présentation des ateliers participatifs de l'après -midi



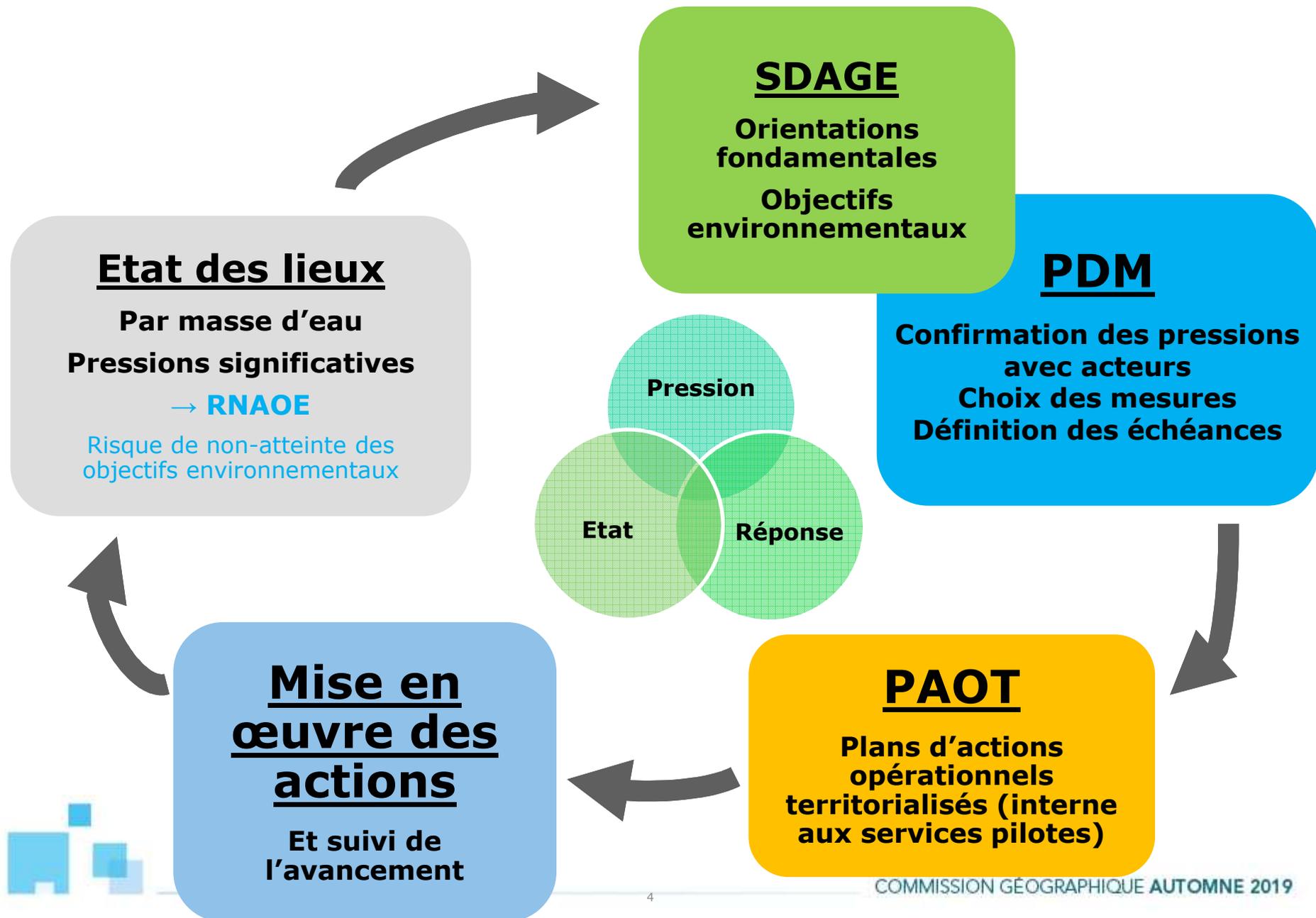
Sommaire

1. Situation du bassin Rhône-Méditerranée et du territoire Littoral-PACA-Durance

Etat des masses d'eau



Un cycle, un SDAGE un PDM.....



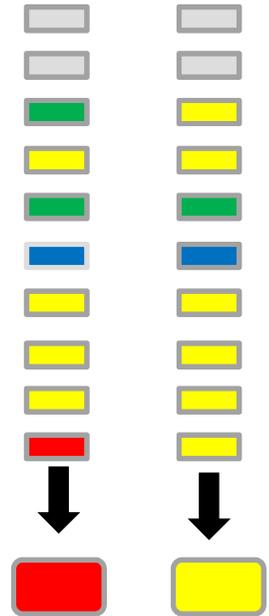
Comment est évalué l'état écologique des cours d'eau ?

Pour les masses d'eau surveillées

6 éléments de **qualité physicochimique et polluants spécifiques de l'état écologique**

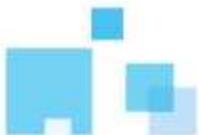
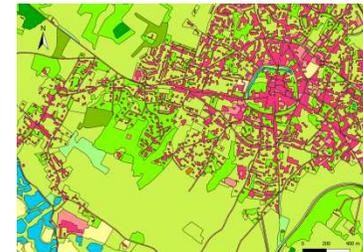
4 éléments de **qualité biologique**

Etat écologique
= état du ou des éléments de qualité les plus déclassants



Pour les masses d'eau non surveillées

Par modélisation de l'état écologique le plus probable au regard des pressions qui s'exercent sur la masse d'eau

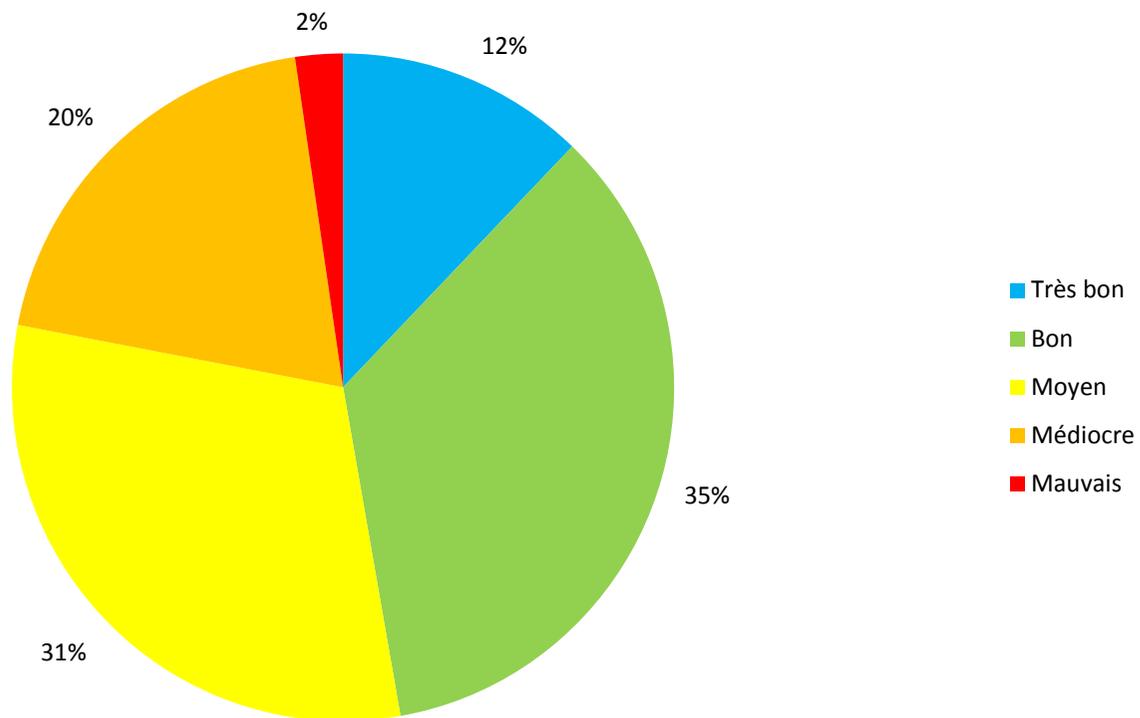


Etat écologique des cours d'eau

Résultats pour le bassin RM

Masses d'eau - Etat 2019

n= 2639 - Données 2015-2017



47 % des masses d'eau en bon ou très bon état en 2019



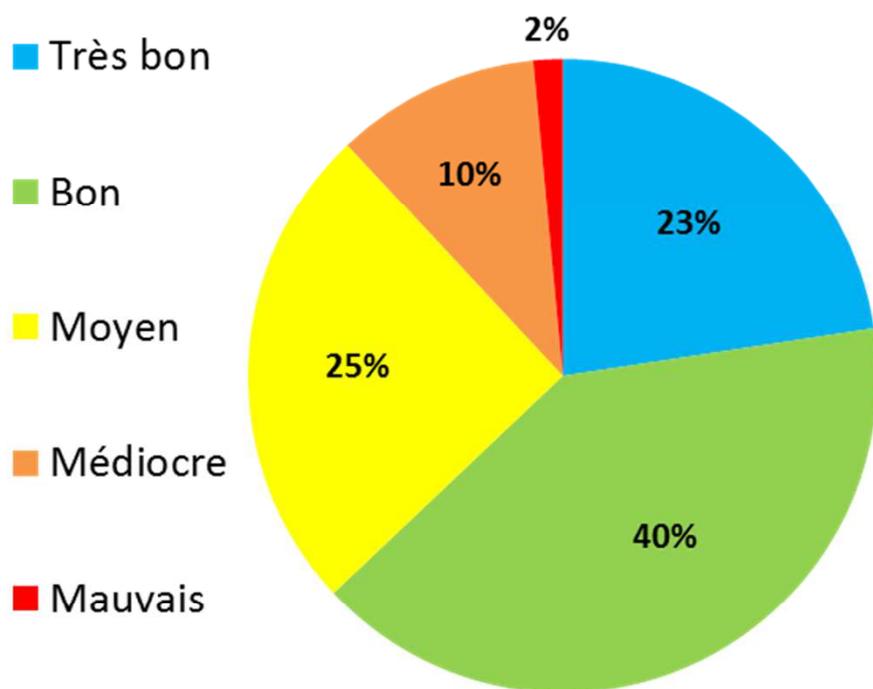
Une relative stabilité sur le long terme



Etat écologique des cours d'eau

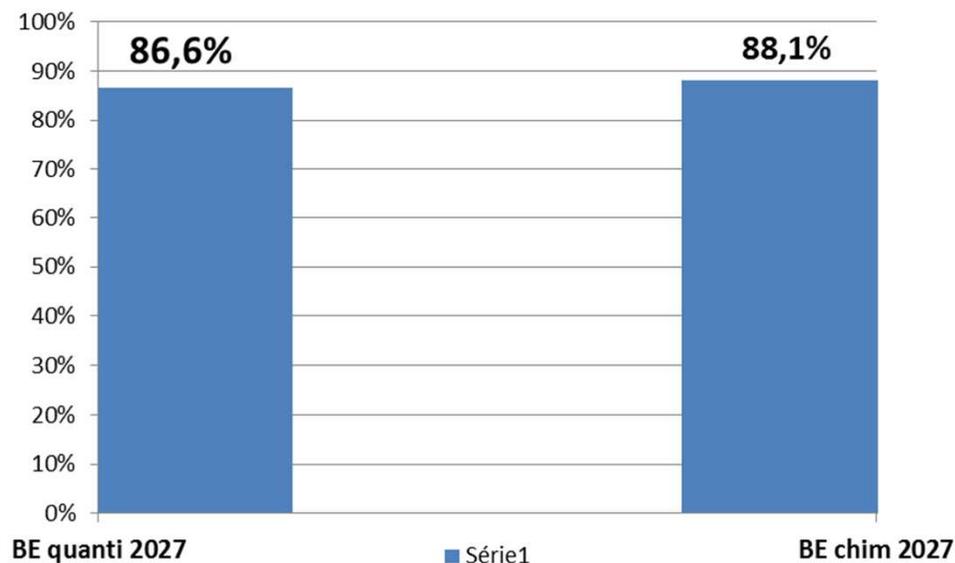
Résultats Durance - Littoral PACA

Masses d'eau superficielle Etat 2019



63 % des masses d'eau superficielles sont en bon ou très bon état en 2019

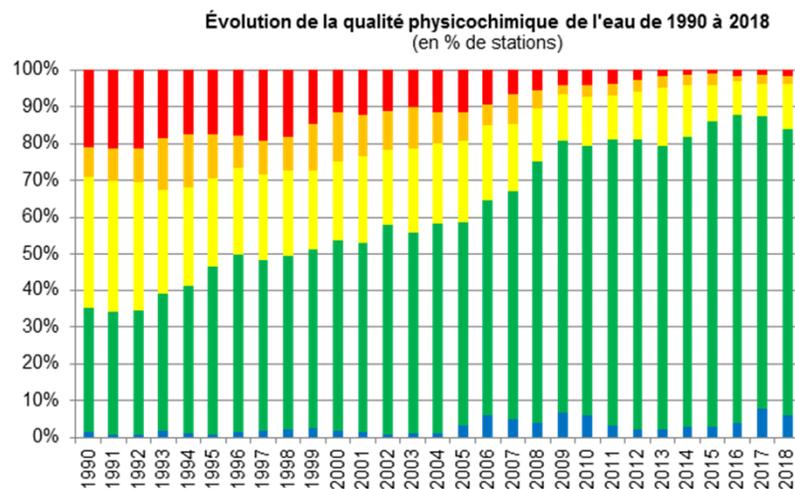
masses d'eau souterraines PACA Etat 2019



Sur le long terme, une amélioration des éléments de qualité constitutifs de l'état

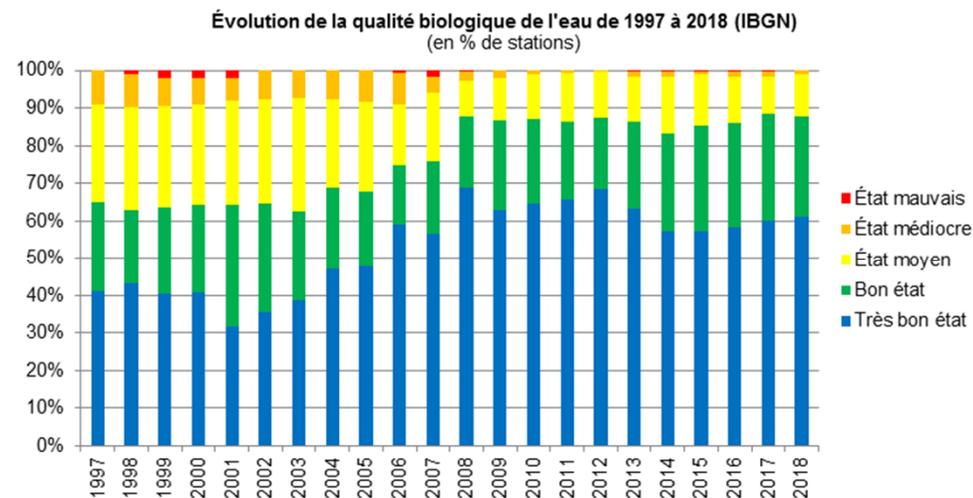
Physicochimie :

- Part de stations en bon ou très bon état passant de 35% en 1990 à **84% en 2018**.



Biologie (IBGN) :

- Part de stations en bon ou très bon état passant de 65% en 1997 à **88% en 2018**



Source : tableau de bord du SDAGE, mai 2019

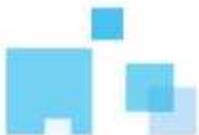
L'état écologique constitue **un indicateur pertinent sur le long terme** pour donner le cap **mais ne permet pas de guider l'action à court terme** compte tenu de sa forte inertie.



Sommaire

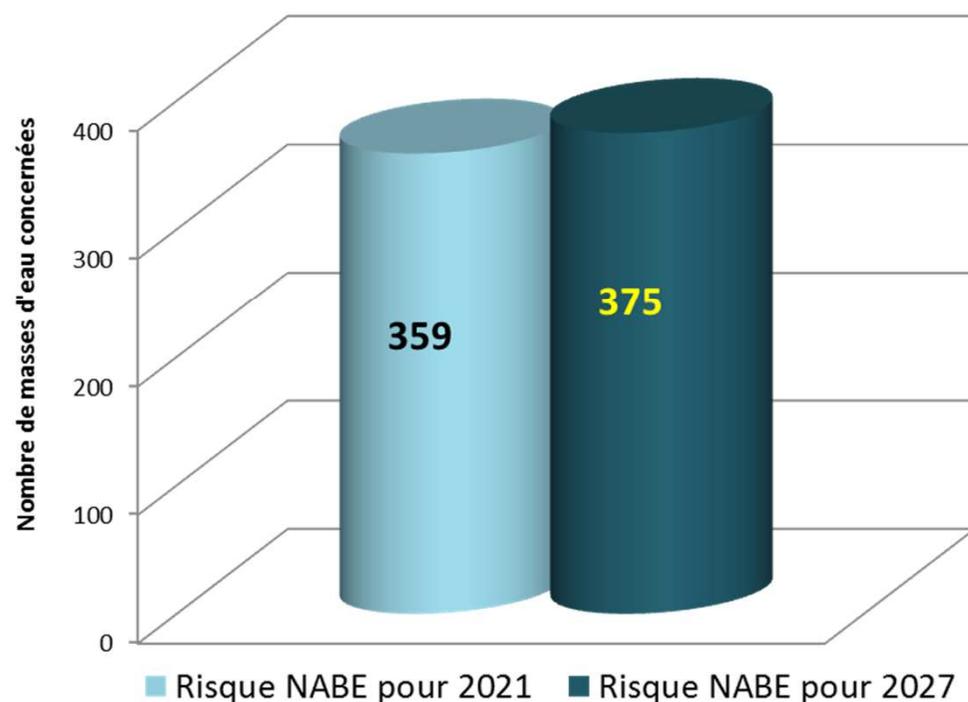
1. Situation du bassin Rhône-Méditerranée et du territoire Littoral-PACA-Durance

Risque de non-atteinte
des objectifs
environnementaux



Des causes de risque qui évoluent peu, de mieux en mieux évaluées

Evolution du risque NABE des eaux superficielles
(toutes masses d'eau confondues)



**53% des masses
d'eau superficielles
sont en risque de non
atteinte des objectifs
environnementaux à
2027**

Les risques sont
relativement stables
entre les 2 cycles

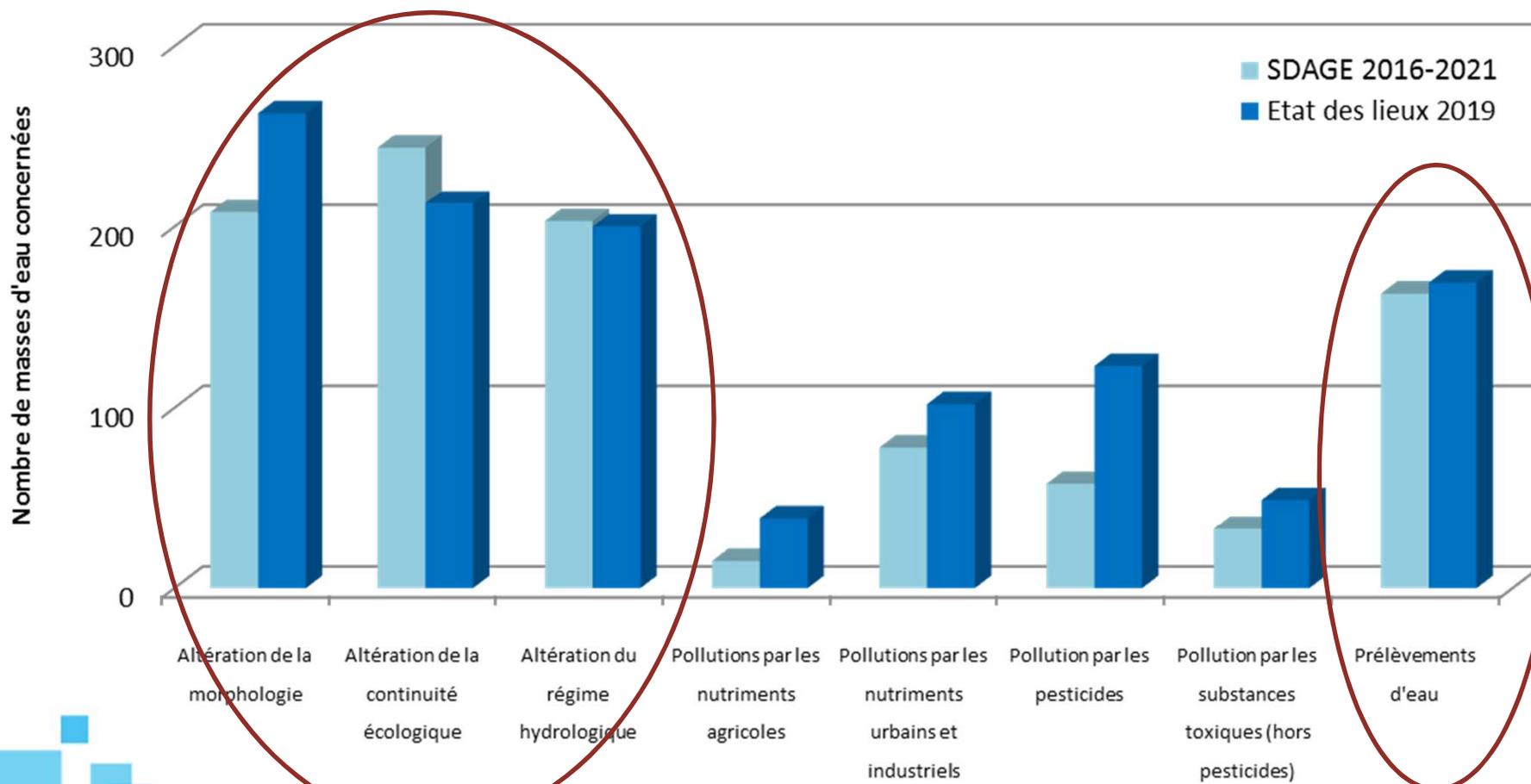
Et meilleure
connaissance des
pressions



Pressions majeures pour PACA

Evolution des pressions à l'origine du risque NABE

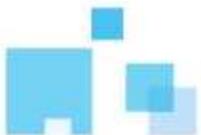
Tous types de masses d'eau confondues (cours d'eau, lacs, lagunes, etc.)



Sommaire

1. Situation du bassin Rhône-Méditerranée et du territoire Littoral-PACA-Durance

Progrès accomplis
gestion équilibrée de la
ressource



Une dynamique forte sur la mise en œuvre des PGRE

Avancement des PGRE (sept 2019)

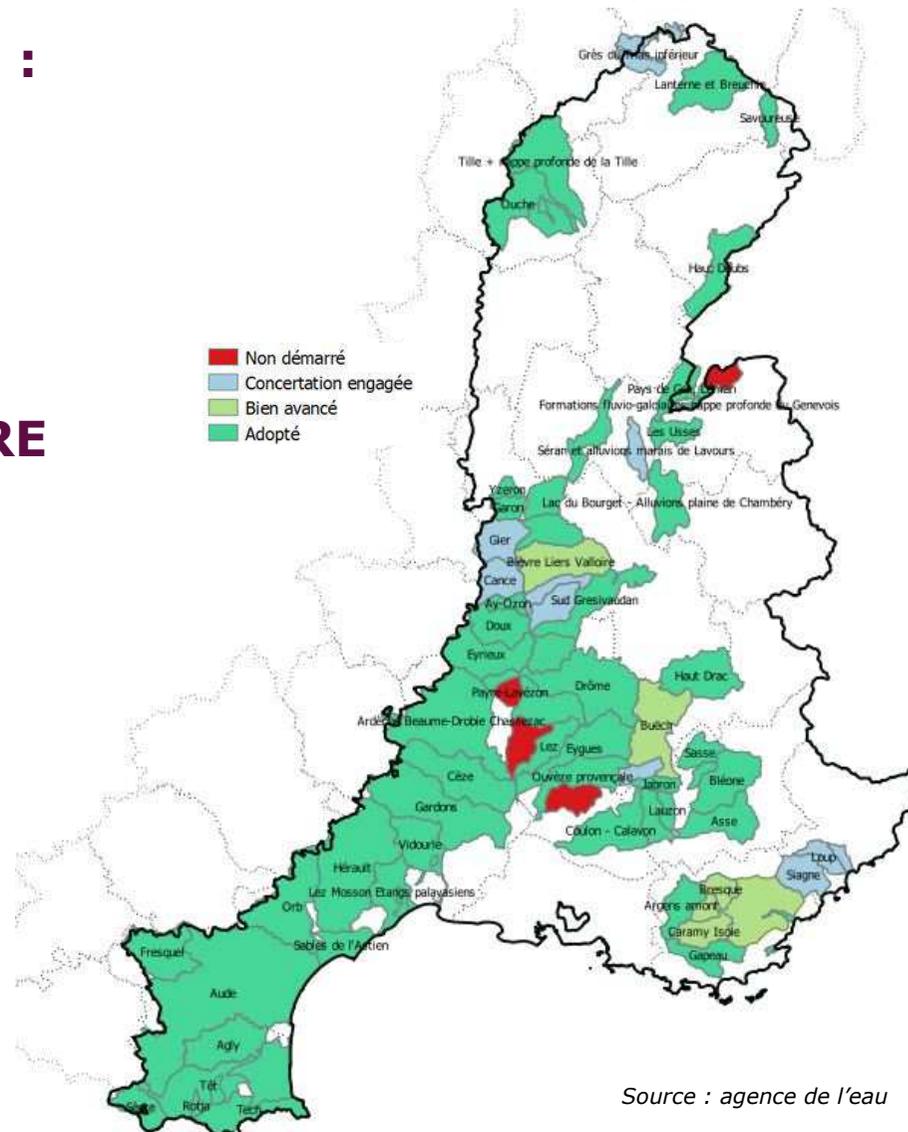
En septembre 2019 pour le bassin :

- 55 PGRE adoptés
- 14 en cours
- 5 non engagés

A juin 2019 avancement PGRE PACA :
15 PGRE validés

Prévisions d'adoption :

- Buech
- Caramy/Issole
- Loup
- Cagne
- Bresque
- Siagne



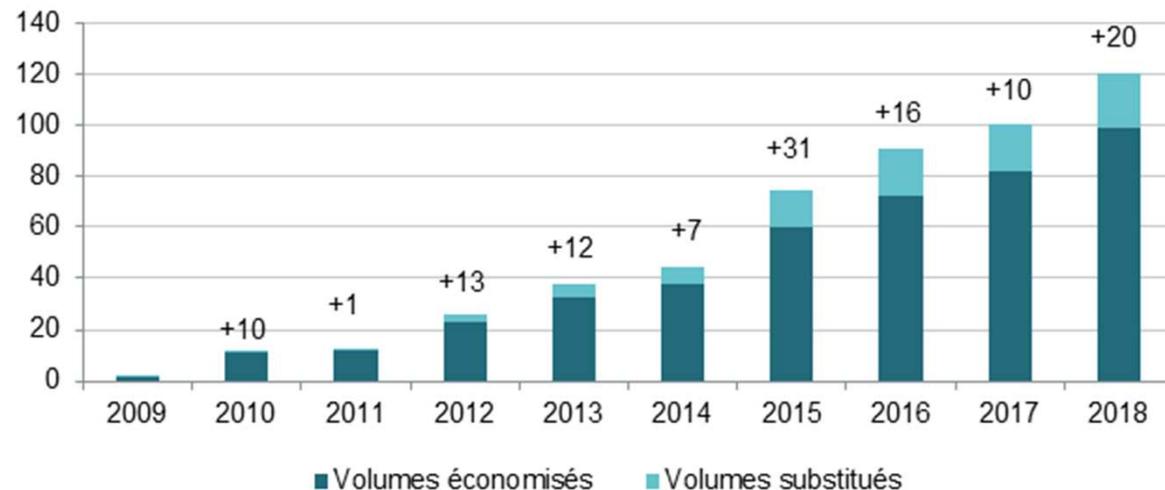
Source : agence de l'eau

Une progression des actions en faveur des économies d'eau et de la substitution

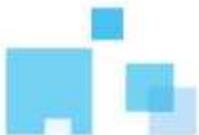
Sur la période 2016-2018 :

- Sur le bassin RM : 109 Mm³ nouvellement économisés et 22 Mm³ substitués
- **Sur le territoire de la délégation de Marseille : 39 Mm³ nouvellement économisés et 7 Mm³ substitués, principalement sur l'eau potable et l'agriculture**

Évolution des volumes d'eau cumulés économisés et substitués depuis 2009 (en millions de m³) - Délégation de Marseille



Source : tableau de bord 2019 du SDAGE, d'après données aides agence de l'eau décembre 2018



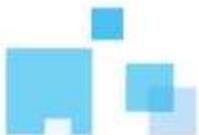
Une progression des actions en faveur des économies d'eau et de la substitution



Sur la période 2016-2018

Sur l'eau potable, ces actions participent visiblement à contenir la hausse de la pression de prélèvement (chiffres RM) :

- volumes prélevés pour l'AEP globalement assez stables sur la période 2012-2017 (-1%),
- alors que dans le même temps la population totale majorée augmente (+ 3,5%)



Gestion équilibrée de la ressource, exemple sur le bassin de l'Asse

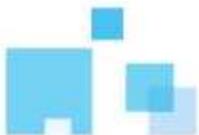
Objectif de l'opération : diminuer fortement les
prélèvements en période d'étiage

Maitre d'ouvrage : ASL des canaux
du Gion et du Moulin

Travaux : busage et modernisation
d'une partie des canaux

Objectif : réaliser une économie de
159 000 m³, soit 17 % du débit de
prélèvement et des volumes
actuellement prélevables

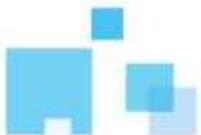
Cout des travaux : 46 K€
Aide de l'agence de l'eau : 70%
UE FEADER : 20%



Sommaire

1. Situation du bassin Rhône Méditerranée et du territoire Littoral-PACA-Durance

Progrès accomplis :
restauration hydromorphologique
des cours d'eau



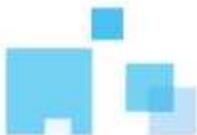
Une bonne dynamique en matière de restauration de la continuité

Opérations de décloisonnement sur les **ouvrages prioritaires** de la liste 2 (sept. 2018)

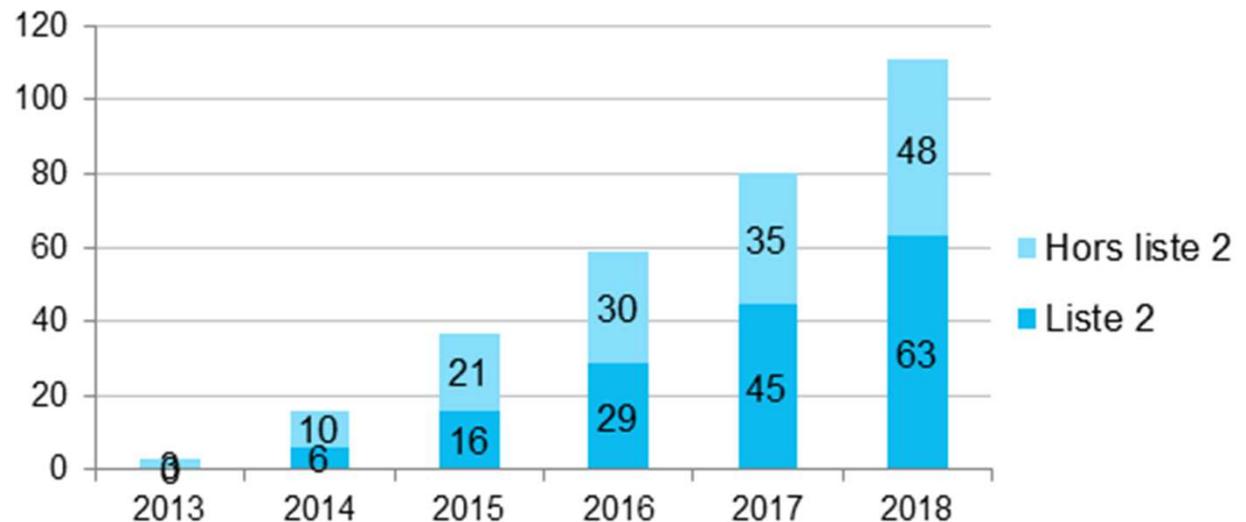
- Bassin RM : 33% des actions en cours de réalisation (*cible : 1 375*)
- **Littoral PACA Durance : 29%** (*cible : 179*)



Encore un nombre important d'ouvrages prioritaires pour lesquels l'action n'a pas encore été engagée



Nombre cumulé d'ouvrages traités pour restaurer la continuité aidés par l'agence de l'eau RMC depuis 2013 - Délégation de Marseille



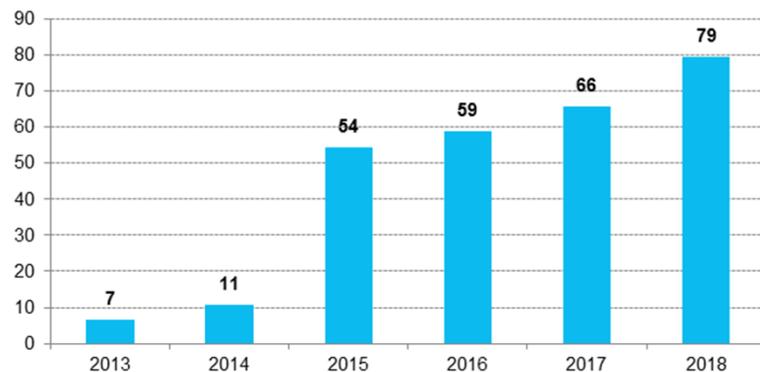
Source : tableau de bord 2019 du SDAGE, données aides agence de l'eau décembre 2018

Premiers éléments sur les effets de la restauration morphologique sur les communautés aquatiques

Linéaire de cours d'eau restauré :

- Bassin RM : 330 km restaurés entre 2016 et 2018, à un rythme soutenu chaque année.
- **Délégation de Marseille : 25 km**

Linéaire cumulé de cours d'eau restaurés morphologiquement depuis 2013 (en km) - Délégation de Marseille



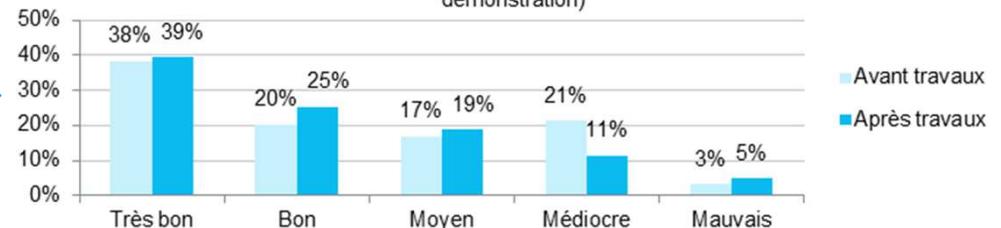
+ 2 km sur le Rhône

Source : tableau de bord 2019 du SDAGE, d'après données aides agence de l'eau décembre 2018

Evolution des communautés aquatiques :

- Tendance à l'amélioration des indices biologiques avant et après travaux sur les 12 sites de démonstration suivis par l'agence de l'eau

Répartition dans les 5 classes de qualité des indices biologiques mesurés avant et après les travaux de restauration (sur 12 sites du réseau de sites de démonstration)



Source : tableau de bord 2019 du SDAGE

de nombreux travaux de restauration sont encore nécessaires pour atteindre le bon état des eaux et préserver ou restaurer la capacité de résilience des milieux aquatiques.



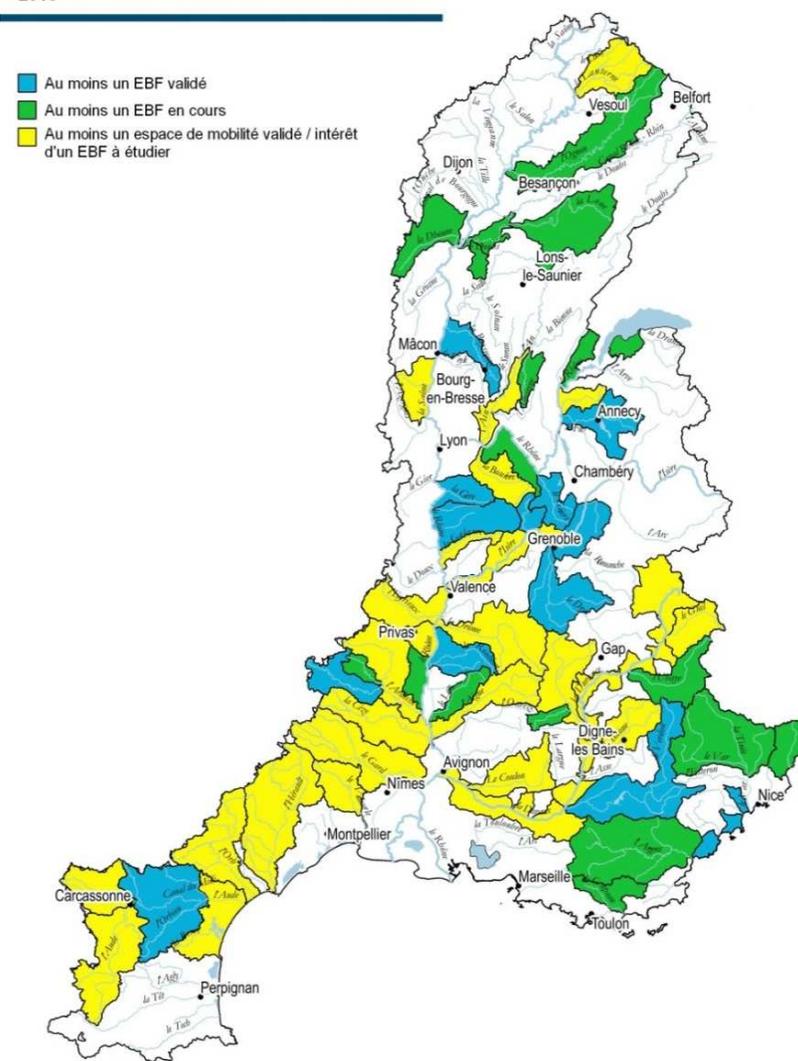
Une appropriation progressive de la notion d'espace de bon fonctionnement par les territoires

Nombre de sous BV (déc. 2018)

	EBF validé	EBF en cours
Bassin RM	18	26
Littoral PACA Durance	6	15

Source : tableau de bord 2019 du SDAGE, données décembre 2018

Etat d'avancement de la délimitation des EBF en 2018



Source : Agence de l'eau RMC, sur la base des données de suivi des études EBF, décembre 2018

Restauration hydromorphologique des cours d'eau, exemple sur le bassin versant de l'Huveaune

Objectif de l'opération : Redonner de l'espace à la rivière pour accroître les zones d'expansion des crues et permettre à la population de se réappropriier la rivière par la création du «Parc de la confluence»

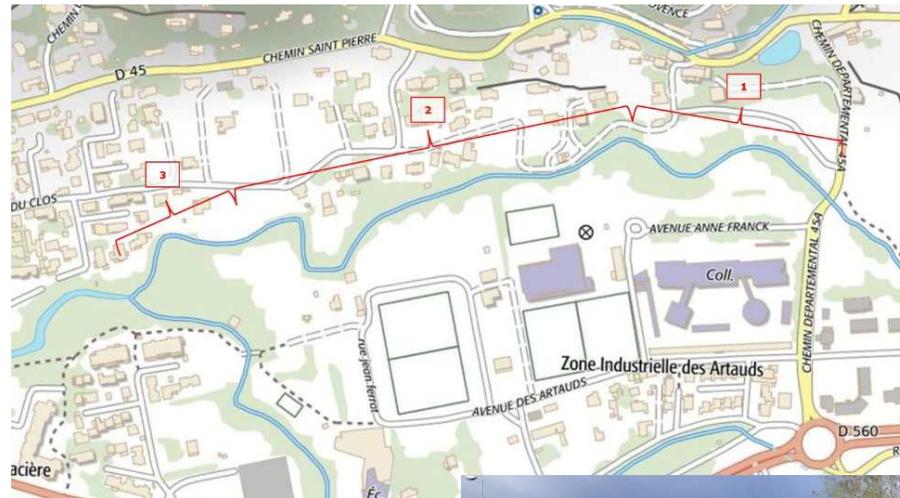
Maitre d'ouvrage : SIBVH
(Syndicat Intercommunal du bassin Versant de l'Huveaune)

Montant des travaux : 960 K€

Action répondant à l'appel à projet GEMAPI lancé par l'Agence de l'eau financé à 70%

Ville d'Auriol 20%

SIBVH 10%

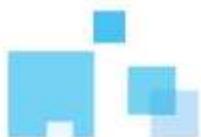


COMMISSION GÉOGRAPHIQUE AUTOMNE 2019



Situation du bassin Rhône-Méditerranée et du territoire Durance – Littoral PACA

Vos questions, remarques

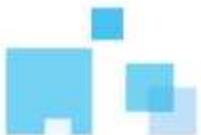


Sommaire

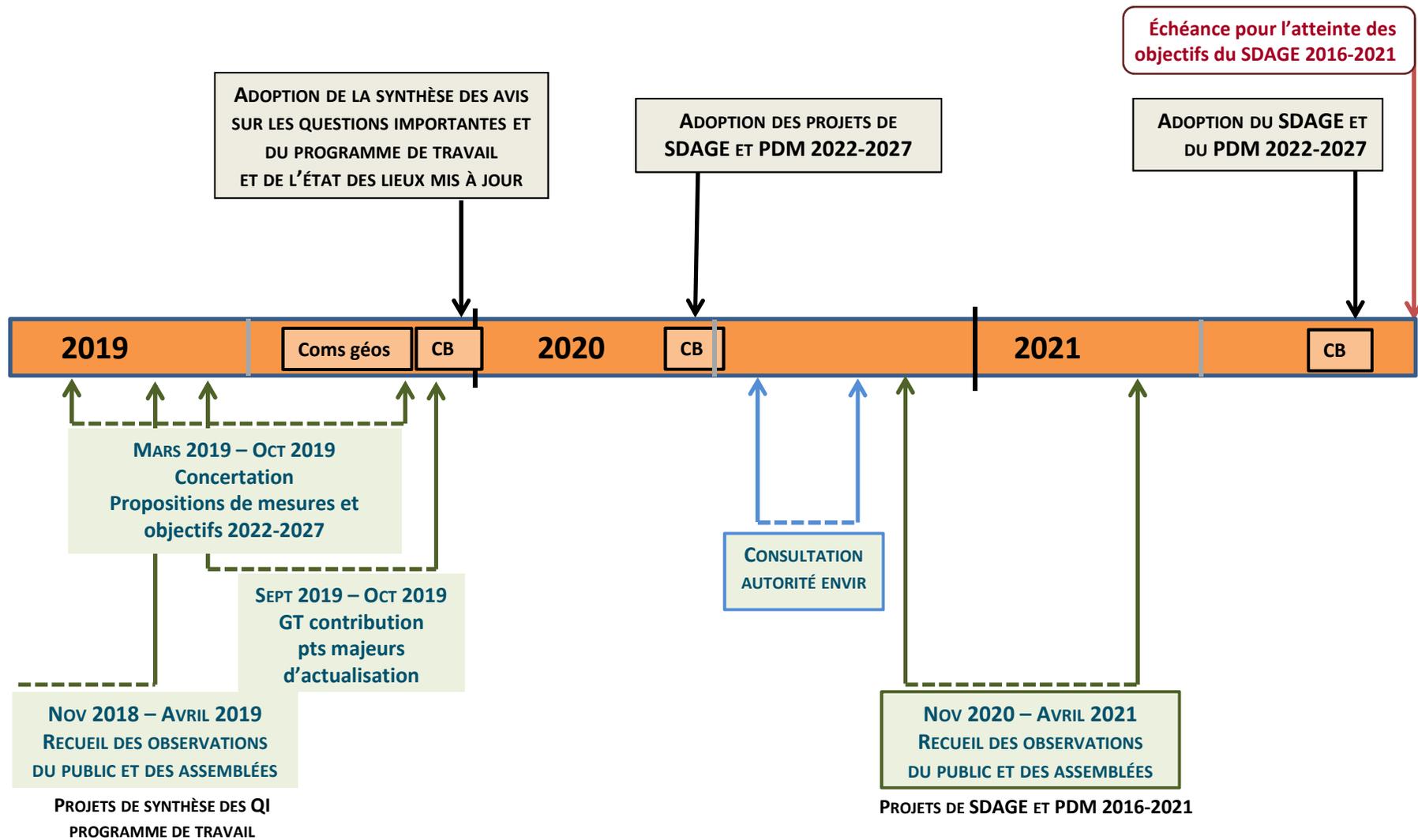


2. Enjeux du SDAGE 2022-2027 et grands axes d'évolution

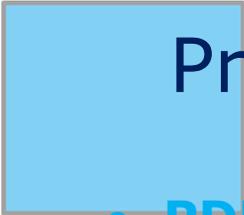
Calendrier et méthode d'élaboration du SDAGE



PROGRAMME DE TRAVAIL 2019-2021

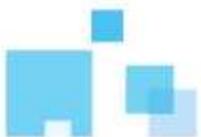


ETAPES DE CONSULTATION ET DE CONCERTATION



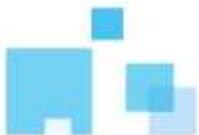
Programme de mesures et objectifs

- **PDM : une concertation locale poussée** (réunions par BV) entre avril et octobre 2019 pour identifier les propositions de mesures selon **2 principes** :
 - Ciblage : ce qui est nécessaire et suffisant pour atteindre le bon état
 - Priorisation : ce qui peut être atteint en 2027
- **Des objectifs environnementaux à déterminer sur la base du projet de PDM**
- **Des orientations soumises à l'arbitrage du comité de bassin** pour :
 - Un programme de mesures fondé sur le principe de réalité afin que ce qui est écrit soit réalisé
 - Des échéances argumentées plus précisément pour les exemptions et objectifs moins stricts



Actualisation des orientations fondamentales

- **Un travail d'actualisation à 2 niveaux...**
 - **Concertation politique ciblée sur les enjeux majeurs :**
 - Groupes de contribution politique (septembre-octobre 2019)
 - Commissions géographiques (novembre-décembre 2019)
 - Réunion des Présidents de CLE
 - **Actualisation technique par les services**
- **...avant un travail avec les instances de bassin à partir de début 2020**

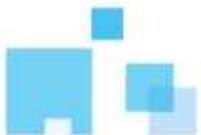


Sommaire



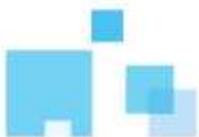
2. Enjeux du SDAGE 2022-2027 et grands axes d'évolution

Conclusions des groupes de contribution politique



Actualisation des orientations fondamentales

- **3 groupes de contribution politiques** issus du CB sur les **thématiques majeures** d'évolution du SDAGE :
 - **Gestion équilibrée de la ressource en eau dans le contexte de changement climatique** (27/09)
 - **Lutte contre les pollutions par les substances dangereuses** (10/10)
 - **Restauration des cours d'eau, en lien avec la réduction de l'aléa d'inondation** (18/10)
 - Objectif : mise en débat de points majeurs de l'actualisation et propositions d'évolution du SDAGE
- **En commission géographique, restitution et échanges sur les conclusions de ces 3 groupes**



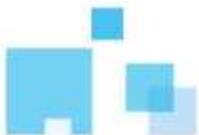
Sommaire



2. Enjeux du SDAGE 2022-2027 et grands axes d'évolution

Conclusions du groupe

« Gestion équilibrée de la ressource en eau dans le contexte de changement climatique »

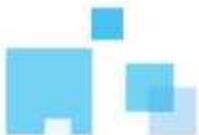


Gestion équilibrée de la ressource en eau dans le contexte de changement climatique

Principales conclusions du groupe de contribution (1/2)

Points de consensus :

- **L'intérêt de la démarche PGRE** : concertation multi-usages, diagnostic besoins/ressources, partage des volumes prélevables, identification des solutions d'économies d'eau / substitution
- L'enjeu à renforcer les **actions en faveur d'usages plus sobres** en eau.
- Le constat d'être à la croisée entre des pressions qui augmentent alors que la ressource tend à se raréfier
→ **l'objectif d'équilibre quantitatif reste incontournable.**

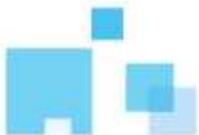


Gestion équilibrée de la ressource en eau dans le contexte de changement climatique

Principales conclusions du groupe de contribution (2/2)

Points de débat appelant des pistes d'évolution :

- La portée réglementaire du PGRE : intégrer les PGRE dans les SAGE
- Renforcer la disposition sur la mise en compatibilité des documents d'urbanisme
- L'articulation entre la restauration de l'équilibre quantitatif et les besoins de développement des usages = préoccupation dominante.
- La nécessité de PGRE qui évoluent : préciser les notions de révision des PGRE et de gestion adaptative
- Préciser l'articulation PTGE/PGRE :
 - Comment un PGRE traite les besoins de développements y/c motivés CC, sans remettre en cause l'objectif d'équilibre quantitatif ?

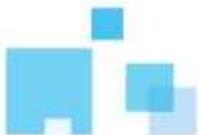


Sommaire



2. Enjeux du SDAGE 2022-2027 et grands axes d'évolution

Conclusions du groupe
« Lutte contre les pollutions par les substances dangereuses »

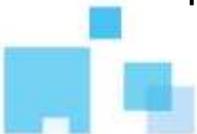




Lutte contre les pollutions par les substances dangereuses Principales conclusions du groupe de contribution (1/2)

1- Développer des approches territoriales pour réduire les rejets et émissions de substances pour diminuer l'imprégnation des milieux et les flux à la mer

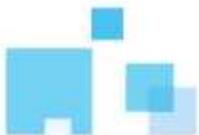
- Des approches territoriales **plus intégrées** : démarches concertées, multi-usages s'appuyant sur un diagnostic partagé, à l'échelle des bassins versants
- **Aller au delà des seules substances surveillées DCE**, caractériser **l'impact** des substances en s'appuyant sur les outils biologiques de plus en plus opérationnels pour des diagnostics locaux plus fins
- Mobiliser les différents **outils existants** pour les différentes activités concernées (industrie, collectivité, agriculture)
- Développer la **sensibilisation** du grand public dans le cadre de ces démarches (usages domestiques)
- Importance majeure de l'**animation** pour la réussite de ces approches



Lutte contre les pollutions par les substances dangereuses Principales conclusions du groupe de contribution (2/2)

2- Rechercher la complémentarité entre prévention à la source et traitement des rejets pour réduire les pollutions concentrées par les agglomérations de manière coût-efficace :

- **Pas d'opposition préventif/curatif** dans le SDAGE actuel
- **Promouvoir le développement de traitements épuratoires plus poussés sur certains territoires les plus fragiles** vis-à-vis des pollutions par les substances dangereuses en fonction de la nature des polluants (analyse coût-efficacité)
- Avec une vigilance particulière sur les **sous-produits d'épuration** (épandage des boues)



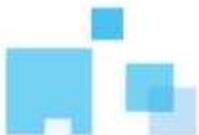
Sommaire



2. Enjeux du SDAGE 2022-2027 et grands axes d'évolution

Conclusions du groupe

« Restauration des cours d'eau, en lien avec la réduction de l'aléa d'inondation »

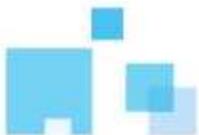




Restauration des cours d'eau, réduction de l'aléa d'inondation Principales conclusions du groupe de contribution (1/2)

1- Une dynamique de mobilisation engagée mais qui doit monter en puissance

- Des **bénéfices multiples** des projets de restauration
- Renforcer la **culture de la GEMAPI et du risque** auprès de la population et des élus
 - Multiplier les REX, développer les outils de communication permettant de visualiser les projets et leurs effets...
- Nécessité de **cibler les actions les plus efficaces** à l'échelle des bassins versants sans attendre la prise de conscience post-événement
- Renforcer la **structuration** de la compétence GEMAPI à **l'échelle des bassins versants**
- Promouvoir les outils de compensation financière existants pour les sur-inondations



Restauration des cours d'eau, réduction de l'aléa d'inondation Principales conclusions du groupe de contribution (2/2)

2- Mobiliser les EBF pour la prévention des inondations, notamment en lien avec les PAPI

- La délimitation d'EBF est **un outil pertinent pour la prévention des inondations** (compréhension des phénomènes, identification des zones d'enjeu, concertation)
- Faire prendre conscience aux élus du **temps long** inhérent à ce type de projet.
- **Promouvoir les études d'EBF en amont des PAPI** pour élaborer des programmes de travaux ambitieux prenant pleinement en compte les enjeux hydrauliques et écologiques
- Identification des **secteurs prioritaires** pour la délimitation d'un EBF

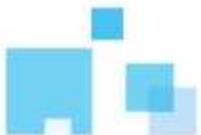
3- Étudier plusieurs scénarios prenant en compte les bénéfices socio-économiques et environnementaux pour définir les programmes de travaux

- Intégrer notamment les **solutions fondées sur la nature** (efficientes, résilientes et moins interventionnistes).



2. Enjeux du SDAGE 2022-2027 et grands axes d'évolution

Vos questions, remarques

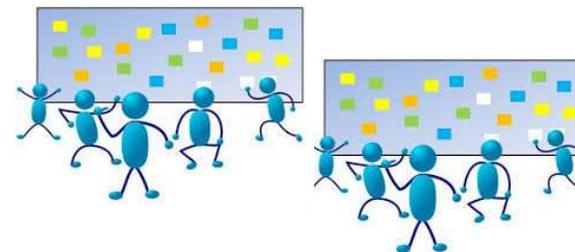


Sommaire

3. Présentation des ateliers participatifs de l'après -midi



Les ateliers participatifs

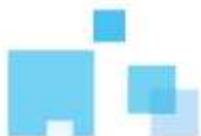


Objectif des ateliers participatifs de cet après-midi : vous écouter



Pour cela :

- Une salle organisée en **libre circulation entre des stands** participatifs thématiques
- Pour chaque stand thématique :
- Un panneau rappelant les sujets de débat des groupes de contribution SDAGE
 - **Un panneau vierge pour recueillir vos contributions écrites (post-it)**
Questions posées : « **Quels sont les leviers et freins majeurs rencontrés dans la mise en œuvre des actions sur cette thématique ?** »
« **Quels appuis du SDAGE 2022-2027 attendez-vous sur le sujet ?** »
- Vous écouter **sur les pistes d'évolution du SDAGE** présentée ce matin
 - **Recueillir vos propositions complémentaires** pour les 3 thématiques prioritaires



Les ateliers participatifs

**3 thématiques (groupes de contribution SDAGE)
... 2 stands par thématique**

**Gestion équilibrée de la ressource en eau
dans le contexte de changement climatique**
2 stands



**Lutte contre les pollutions par les
substances dangereuses**
2 stands



**Restauration des cours d'eau, en lien avec
la réduction de l'aléa d'inondation**
2 stands



Les ateliers participatifs

Un fonctionnement identique sur chaque stand

- Vous écrivez vos propositions sur les post-it mis à votre disposition
- 1 idée par post-it
- Ce sont les animateurs qui organisent les post-it sur les panneaux
- Afin de tenir compte de la représentativité lors de la synthèse des post-it, notez le nom de votre structure sur le post-it
- Pour la restitution des résultats, les réponses seront anonymisées



Précisez
votre
structure



Résultats
anonymisés



Le café débat sur la participation citoyenne dans le domaine de l'eau

Objectif : élargir les débats, sensibiliser les participants à l'association citoyenne, identifier des leviers pour faciliter la mise en œuvre du SDAGE, identifier des idées innovantes pour la future consultation du public

- atelier d'échanges ouverts,
- sur la manière de faciliter la mise en œuvre du SDAGE, par l'appropriation et l'association des citoyens,
- à plusieurs échelles (construction du SDAGE, dans les projets de territoires / la gouvernance, sur des projets concrets)



Seuls ceux qui ont reçu confirmation peuvent participer à ce café débat (env 15 personnes)



Les ateliers participatifs

Prise en compte, restitution des résultats

- Le matériau recueilli ce matin et lors de ces ateliers participatifs viendra alimenter les réflexions sur l'élaboration du SDAGE 2022-2027.
- Les résultats de cette concertation seront restitués aux instances de bassin fin 2019-début 2020

